

[Text]

The Chairman: Oh yes. So it is "a reasonable and adequate number of times"?

Mr. Keeper, you have the floor.

Mr. Keeper: Yes, Mr. Speaker, or Mr. Chairman . . . I am already promoting you; I do not know why; it must be the sense of fairness here today. The reason I asked for the specific number to be dropped and asked that we have an adequate number of meetings is that I would like some flexibility to be possible in the discussions between this committee and the Minister because we have to aim towards working in a co-operative fashion to achieving some concrete results with regard to unemployment in this country. So I want the discussions between this committee and the Minister to be carried out in a spirit of co-operating that can lead to some concrete results for people in this country who need help with regard to employment.

The Chairman: Does anybody else wish to discuss this motion, or shall I put it to a vote?

Mr. Hawkes: I would like to discuss it.

The Chairman: Mr. Hawkes, and then I will let the Minister respond.

Mr. Hawkes: I moved the motion and find the amendment acceptable in the following context. I think any of us who serve as Members of Parliament know with a sense of conviction that the number one problem in this country today in the minds of the people of this country is the issue of unemployment. There are derivative issues that flow naturally from that. It impacts on immigration as a somewhat separate but related matter. It impacts very, very clearly on the issue of training and the decision of the government, for instance, to cut 30% of the Canadian workforce out of any kind of participation in government-sponsored training, and that is the 30% who are illiterate.

The votes in this department speak to the issue of technology and the rapidly changing demands that are being made on the Canadian labour force because of rapidly changing workplaces in this country.

Those are just three topics, Mr. Chairman, that deserve considerable examination by this committee. We embarked last spring on an examination of the Canadian labour force. We took as a term of reference a departmental document; we had the Minister for one and a half hours since he assumed this portfolio, prior to today, to look at the issue of the Canadian workforce. We have a Minister who has stonewalled us so far today in the sense of providing us with clarity, providing us with specifics as to what he finds to be the priority use of his personal time on Tuesdays, Wednesdays and Thursdays, and Monday evenings which precludes his attendance at a standing committee of the House of Commons

[Translation]

Le président: Très bien. Nous parlons donc «d'un nombre suffisant et raisonnable de fois»?

Monsieur Keeper, à vous la parole.

M. Keeper: Oui, monsieur l'Orateur, ou plutôt monsieur le président . . . Vous voyez, je vous accorde déjà une promotion, je ne sais vraiment pas pourquoi, mais peut-être est-ce en raison de l'impartialité dont vous faites preuve aujourd'hui. J'ai demandé qu'on laisse tomber ce nombre précis et qu'on parle plutôt d'un nombre raisonnable de rencontres, parce que je tiens à ce que nous fassions preuve de la plus grande souplesse possible dans nos pourparlers avec le Ministre; en effet, notre but est d'en arriver à coopérer avec le Ministre, de façon à obtenir des résultats concrets en ce qui touche la question du chômage au pays. Je veux donc que les discussions entre notre comité et le Ministre se déroulent dans un climat de coopération propre à amener des résultats concrets pour la population canadienne qui a tant besoin d'aide en ce qui touche l'emploi.

Le président: Y a-t-il d'autres interventions au sujet de cette motion, ou alors pouvons-nous passer immédiatement au vote?

M. Hawkes: J'aimerais bien en discuter.

Le président: Monsieur Hawkes, je permettrai ensuite au Ministre de répondre.

M. Hawkes: J'ai proposé cette motion et je juge l'amendement acceptable dans le contexte suivant: Je crois que chacun des députés de la Chambre des communes est intimement convaincu que le plus grand problème pour le pays à l'heure actuelle, si l'on en croit les sondages d'opinion, c'est bel et bien la question du chômage. Il y a bien sûr de nombreuses questions connexes qui s'y rattachent. Cela a entre autres une incidence sur l'immigration qui constitue en quelque sorte une question distincte et néanmoins indissociable. De toute évidence, cela a aussi une incidence très claire sur la formation et la décision qu'a prise par exemple le gouvernement de réduire de 30 p. 100 la participation des travailleurs canadiens aux programmes de formation parrainés par le gouvernement; qui plus est, il s'agit des 30 p. 100 d'illettrés.

Les crédits du Ministère traitent de la question de la technologie et de celle des exigences sans cesse nouvelles auxquelles doivent se plier les travailleurs canadiens en raison des changements qui bouleversent actuellement les milieux de travail au pays.

Voilà, monsieur le président, trois exemples de sujets sur lesquels le comité devrait longuement se pencher. Nous avons entrepris, le printemps dernier, un examen de la population active canadienne. Nous avons choisi comme point de référence un document du Ministère; avant aujourd'hui, et depuis que le Ministre assume ses nouvelles fonctions, nous avons eu droit à une heure trente en sa compagnie pour examiner la question de la population active canadienne. Nous sommes face à un Ministre qui, jusqu'à maintenant, a refusé obstinément de nous indiquer clairement quelles sont les priorités de son agenda, pour ce qui est des mardis, des mercredis et des jeudis, de même que des lundis soirs; on ne sait ce qui l'empê-